

ANALYSE DE STRATÉGIE CONTENTIEUSE

Document : Lettre de Mise en Cause / Menace de Plainte

Date : 18 juillet 2016 | De : OUDINEX (Expert d'assurés) | Vers : AXA (Direction NY)

Ce document illustre une stratégie de **contre-attaque frontale**. Accusé de fraude par l'assureur AXA, le cabinet d'expertise Oudinex ne se contente pas de se défendre : il menace de déposer plainte pour dénonciation calomnieuse et escroquerie au jugement, en s'appuyant sur une précédente enquête policière classée sans suite.

La tension entre les parties dépasse le simple litige commercial.

Le cabinet Oudinex représente des victimes de dégâts des eaux dans des copropriétés assurées par AXA. Les relations sont historiquement conflictuelles. AXA avait déjà déposé une plainte pénale en 2009, soupçonnant des fraudes. Après 18 mois d'enquête par la Brigade Financière, le Parquet a classé l'affaire sans suite en février 2011, estimant qu'aucune infraction n'était caractérisée et que la réalité des sinistres était confirmée. En janvier 2016, AXA dépose une nouvelle plainte pour tenter de rouvrir le dossier. C'est cette nouvelle offensive qui déclenche la riposte d'Oudinex.

Oudinex adresse un ultimatum à la direction générale d'AXA.

Le courrier a trois objectifs tactiques :

- **Neutraliser l'accusation** : Oudinex rappelle les conclusions de la Brigade Financière qui l'a blanchi, citant même un témoignage accablant pour l'assureur : 'AXA était las des procédures engagées par OUDINEX, attaquer au pénal était une façon pour eux de rendre la pareille'.
- **Inverser la pression** : L'expert accuse l'assureur d'utiliser la voie pénale non pas pour révéler une vérité, mais comme outil de déstabilisation commerciale pour éviter de payer les sinistres.
- **L'Ultimatum** : Oudinex donne 14 jours à AXA pour cesser ses actions, sous peine de déposer une plainte en retour pour dénonciation calomnieuse, en associant ses clients à la procédure.

Ce document révèle les coulisses violentes du droit des assurances.

- **La pénalisation du droit des affaires** : Quand les enjeux financiers sont importants (plusieurs millions d'euros cumulés), les parties n'hésitent pas à utiliser l'arme pénale (plainte pour escroquerie) pour tenter de paralyser l'adversaire ou de discréditer ses experts.
- **La défense par l'attaque** : Oudinex applique ici le principe selon lequel la meilleure défense est l'attaque. En menaçant la direction internationale (New York) et française, il tente de forcer une négociation ou un cessez-le-feu en exposant le risque de réputation pour la compagnie.
- **L'importance du 'Classement sans suite'** : C'est le bouclier d'Oudinex. Une plainte classée sans suite après enquête approfondie rend très difficile pour l'accusateur de revenir à la charge sans éléments nouveaux majeurs, sous peine de tomber sous le coup de la dénonciation calomnieuse.